

## DÉLIBÉRATION N° 24/13

Séance du 9 juillet 2024

### Renouvellement du marché de surveillance et de contrôle d'accès des espaces de l'EPPDCSI

**Vu** les articles R335-8 et R335-9 du code de la recherche,

**Vu** le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, Monsieur Bruno Maquart,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de l'EPPDCSI n° 24/11 du 14 juin 2022 relative à la détermination des catégories de contrats et conventions devant être soumises pour approbation au conseil d'administration

**Vu** le rapport de présentation annexé,

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le renouvellement du marché de surveillance et de contrôle d'accès des espaces de l'EPPDCSI, confié à la société GROUPE SGP REGION ÎLE DE FRANCE pour une durée maximale de 4 ans.**

Fait à Paris,  
Le 9 juillet 2024

Le président du conseil d'administration

  
Bruno Maquart